

Madame Claudine DUFOUR
89 Rue de Bayencourt
60490 RESSONS sur MATZ

Ressons, le 8 Novembre 2016

Objet : Démission de conseillère municipale

Fraîchement élue au conseil municipal suite à la démission de M. Lucien DJANI et décidée de m'engager dans une démarche constructive pour le bien de l'ensemble de notre village, le 10 Mars 2016, je me suis rendue à la mairie de Ressons sur Matz afin de prendre connaissance du dossier en cours concernant la construction d'un vestiaire.

Croyant recevoir un accueil aimable, le Maire de la commune M. Alain De Paermentier m'accueille en ces termes « **Vous, je ne vous ferai jamais de cadeau** », et m'invite à le suivre dans son bureau. Là au lieu de me montrer le document demandé il me dévoile sur l'ordinateur de la mairie une photo pornographique récupérée suite à un malentendu lors du transfert par courriel privé de cette photo entre deux conseillers municipaux. Malgré que je lui aie fait part de mon indignation suite à son comportement, je n'ai à ce jour reçu aucune excuse pour ces faits sexistes. Dans le même temps il m'a dévoilé la misère sociale d'un Ressontois puis à dévaloriser aussi un de ses plus fidèle conseiller, *oubliant au passage la discrétion à laquelle un maire est astreint.*

Rien n'est transparent tout est fait en comité très restreint, tout est fait pour se retrouver quasiment devant le fait accompli au conseil municipal (programme non détaillé reçu que 3 jours avant la date, avec en prime « décisions du Maire ».) Bien sûr la loi l'autorise mais pour moi ce n'est pas cela la démocratie participative dans une mandature locale.

Ce manque de sérénité, de transparence, du manque de respect, d'une politique électoraliste mises en place par M. De Paermentier au vu de sa situation personnel, Maire de Ressons sur Matz, m'oblige à poser ma démission du conseil municipal le 9 Novembre 2016.

Claudine Dufour